Conseil communal du 24 juin 2024

Notes de synthèse

Séance publique

1. DECISIONS DE TUTELLE : COMMUNICATION :

Il est proposé au Conseil de prendre connaissance des décisions de la Tutelle concernant :
- les modifications budgétaires n° 1 pour l'exercice 2024 de la Ville (CC du 22 avril 2024) : **réformation en date du 24 mai 2024**
- les comptes annuels pour l'exercice 2023 de la Ville (CC du 22 avril 2024) : **approbation en date du 3 juin 2024.**

2. EVALUATION FINALE DU PROGRAMME STRATEGIQUE TRANSVERSAL 2018-2024 : PRISE D'ACTE :

Il est proposé au Conseil de prendre acte de l'évaluation finale du programme stratégique transversal 2019-2024.

3. FABRIQUE D'EGLISE SACRE-COEUR D'HAUTRAGE-ETAT : COMPTE DE L'EXERCICE 2023 - APPROBATION :

Il est proposé au Conseil d'approuver le compte de l'année 2023 de la Fabrique d'église Sacré-Cœur d'Hautrage-Etat.

4. FABRIQUE D'EGLISE SAINT-GERY DE BAUDOUR : COMPTE DE L'EXERCICE 2023 - APPROBATION :

Il est proposé au Conseil d'approuver le compte de l'année 2023 de la Fabrique d'église Saint-Géry de Baudour.

5. FABRIQUE D'EGLISE SAINT-CHRISTOPHE DE TERTRE : COMPTE DE L'EXERCICE 2023 - APPROBATION :

Il est proposé au Conseil d'approuver le compte de l'année 2023 de la Fabrique d'église Saint-Christophe de Tertre.

6. FABRIQUE D'EGLISE SAINTS-GHISLAIN-ET-MARTIN DE SAINT-GHISLAIN : COMPTE DE L'EXERCICE 2023 - APPROBATION :

Il est proposé au Conseil d'approuver le compte de l'année 2023 de la Fabrique d'église Saints-Ghislain-et-Martin de Saint-Ghislain.

Notes de synthèse

7. FABRIQUE D'EGLISE SAINT-PIERRE DE VILLEROT : COMPTE DE L'EXERCICE 2023 - APPROBATION :

Il est proposé au Conseil d'approuver le compte de l'année 2023 de la Fabrique d'église Saint-Pierre de Villerot.

8. FABRIQUE D'EGLISE SAINT-AMAND DE SIRAULT : COMPTE DE L'EXERCICE 2023 - APPROBATION :

Il est proposé au Conseil d'approuver le compte de l'année 2023 de la Fabrique d'église Saint-Amand de Sirault.

9. FABRIQUE D'EGLISE SAINT-SULPICE D'HAUTRAGE : COMPTE DE L'EXERCICE 2023 - APPROBATION :

Il est proposé au Conseil d'approuver le compte de l'année 2023 de la Fabrique d'église Saint-Sulpice d'Hautrage.

10. FABRIQUE D'EGLISE SAINT-MARTIN DE NEUFMAISON : COMPTE DE L'EXERCICE 2023 - APPROBATION :

Il est proposé au Conseil d'approuver le compte de l'année 2023 de la Fabrique d'église Saint-Martin de Neufmaison.

11. CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'EGLISE PROTESTANTE DE BAUDOUR-HERCHIES : COMPTE DE L'EXERCICE 2023 - APPROBATION :

Il est proposé au Conseil d'approuver le compte de l'année 2023 du Conseil d'administration de l'église protestante de Baudour-Herchies.

12. FABRIQUE D'EGLISE SAINT-CHRISTOPHE DE TERTRE : MODIFICATION BUDGETAIRE N° 1 DE L'EXERCICE 2024 - APPROBATION :

Il est proposé au Conseil d'approuver la première modification budgétaire pour l'exercice 2024 de la Fabrique d'église Saint-Christophe de Tertre.

13. FABRIQUE D'EGLISE SAINT-GERY DE BAUDOUR : MODIFICATION BUDGETAIRE N° 1 DE L'EXERCICE 2024 - APPROBATION :

Il est proposé au Conseil d'approuver la première modification budgétaire pour l'exercice 2024 de la Fabrique d'église Saint-Géry de Baudour.

14. CENTRE PUBLIC D'ACTION SOCIALE : COMPTES ANNUELS DE L'EXERCICE 2023 - APPROBATION :

Il est proposé au Conseil d'approuver les comptes annuels de l'exercice 2023 comprenant le compte budgétaire, le bilan, le compte de résultats et la synthèse analytique du Centre Public d'Action Sociale.

Notes de synthèse

15. CENTRE PUBLIC D'ACTION SOCIALE : MODIFICATION BUDGETAIRE N° 1 DU SERVICE ORDINAIRE ET EXTRAORDINAIRE DE L'EXERCICE 2024 - APPROBATION :

Il est proposé au Conseil d'approuver la modification budgétaire n° 1 du service ordinaire et extraordinaire de l'exercice 2024 du Centre Public d'Action Sociale.

16. REGIE COMMUNALE AUTONOME SAINT-GHISLAIN SPORTS (RCASGS) : COMPTES ET RAPPORT D'ACTIVITES 2023 - APPROBATION :

Il est proposé au Conseil d'/de :
- approuver les comptes 2023 de la RCASGS
- donner décharge aux administrateurs
- approuver le rapport d'activités 2023 de ladite RCASGS.

17. REGIE COMMUNALE AUTONOME SAINT-GHISLAIN SPORTS (RCASGS) : ADHESION A L'INTERCOMMUNALE IGRETEC - PRISE D'ACTE :

Il est proposé au Conseil de prendre acte de la décision du 29 mai 2024 du Conseil d'Administration de la Régie Communale Autonome Saint-Ghislain Sports (RCASGS) relative à :

1. la prise part à l'Intercommunale IGRETEC et en devenir membre
2. la souscription à hauteur de 10 parts C1 au capital de l'Intercommunale IGRETEC par la réalisation d'un apport en numéraire de 62 EUR.

18. ASBL SAINT-GHISLAIN SPORTS : DISSOLUTION ET TRANSFERT DES ACTIFS VERS LA REGIE COMMUNALE AUTONOME SAINT-GHISLAIN SPORTS :

Il est proposé au Conseil de :
- prendre acte de la dissolution de l'ASBL Saint-Ghislain Sports
- décider du transfert de la totalité des actifs de l'ASBL vers la Régie Communale Autonome Saint-Ghislain Sports.

19. OPERATEUR DE TRANSPORT DE WALLONIE (OTW) : ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 12 JUIN 2024 - POINTS INSCRITS A L'ORDRE DU JOUR : INFORMATION :

Il est proposé au Conseil de prendre connaissance des points inscrits à l'ordre du jour de l'Assemblée générale ordinaire de l'Opérateur de Transport de Wallonie (OTW) qui s'est tenue le 12 juin 2024.

20. ETHIAS PENSION FUND OFP : ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 19 JUIN 2024 - POINTS INSCRITS A L'ORDRE DU JOUR : INFORMATION :

Il est proposé au Conseil de prendre connaissance des points inscrits à l'ordre du jour de l'Assemblée générale ordinaire d'Ethias Pension Fund OFP qui s'est tenue le 19 juin 2024.

Notes de synthèse

21. *INTERCOMMUNALE HYGEA : ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 20 JUIN 2024 - POINTS INSCRITS A L'ORDRE DU JOUR : INFORMATION :*

Il est proposé au Conseil de prendre connaissance des points inscrits à l'ordre du jour de l'Assemblée générale ordinaire de l'Intercommunale HYGEA qui s'est tenue le 20 juin 2024.

22. *HOLDING COMMUNAL SA EN LIQUIDATION : ASSEMBLEE GENERALE DU 26 JUIN 2024 - ORDRE DU JOUR : APPROBATION :*

Il est proposé au Conseil d'approuver l'ordre du jour de l'Assemblée générale du Holding Communal SA en liquidation du 26 juin 2024.

23. *INTERCOMMUNALE DE SANTE HARMEGNIES-ROLLAND (ISHR) : ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE DU 26 JUIN 2024 - ORDRE DU JOUR ET POINTS INSCRITS A L'ORDRE DU JOUR : APPROBATION :*

Il est proposé au Conseil d'approuver l'ordre du jour de l'Assemblée générale statutaire de l'Intercommunale de Santé Harmegnies-Rolland (ISHR) du 26 juin 2024 ainsi que les points inscrits à l'ordre du jour.

24. *INTERCOMMUNALE IDEA : ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 26 JUIN 2024 - ORDRE DU JOUR ET POINTS INSCRITS A L'ORDRE DU JOUR : APPROBATION :*

Il est proposé au Conseil d'approuver l'ordre du jour de l'Assemblée générale ordinaire de l'Intercommunale IDEA du 26 juin 2024 ainsi que les points inscrits à l'ordre du jour.

25. *INTERCOMMUNALE POUR LA GESTION ET LA REALISATION D'ETUDES TECHNIQUES ET ECONOMIQUES (IGRETEC) : ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 27 JUIN 2024 - ORDRE DU JOUR ET POINTS INSCRITS A L'ORDRE DU JOUR : APPROBATION :*

Il est proposé au Conseil d'approuver l'ordre du jour de l'Assemblée générale ordinaire de l'Intercommunale pour la Gestion et la Réalisation d'Etudes techniques et économiques (IGRETEC) du 27 juin 2024 ainsi que les points inscrits à l'ordre du jour.

26. *INTERCOMMUNALE GABRIELLE PASSELECQ (ANCIENNEMENT SCI CHUPMB) : ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 27 JUIN 2024 - ORDRE DU JOUR ET POINTS INSCRITS A L'ORDRE DU JOUR : APPROBATION :*

Il est proposé au Conseil d'approuver l'ordre du jour de l'Assemblée générale ordinaire de l'Intercommunale Gabrielle Passelecq (anciennement SCI CHUPMB) du 27 juin 2024 ainsi que les points inscrits à l'ordre du jour.

27. *INTERCOMMUNALE CENEO : ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 28 JUIN 2024 - ORDRE DU JOUR ET POINTS INSCRITS A L'ORDRE DU JOUR : APPROBATION :*

Il est proposé au Conseil d'approuver l'ordre du jour de l'Assemblée générale ordinaire de l'Intercommunale CENEO du 28 juin 2024 ainsi que les points inscrits à l'ordre du jour.

Notes de synthèse

28. INTERCOMMUNALE LOGIPOLE : ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 28 JUIN 2024 - ORDRE DU JOUR ET POINTS INSCRITS A L'ORDRE DU JOUR : APPROBATION :

Il est proposé au Conseil d'approuver l'ordre du jour de l'Assemblée générale ordinaire de l'Intercommunale Logipôle du 28 juin 2024 ainsi que les points inscrits à l'ordre du jour.

29. PATRIMOINE : ANCRAGE COMMUNAL - PROJET DE RESIDENCES-SERVICES DU LOGIS SAINT-GHISLAINOIS A SIRAULT : ACQUISITION DE BIEN EN VUE DE CREER UNE VOIRIE :

Dans le cadre de l'ancrage communal et de la création d'une voirie destinée à desservir la Résidence "Service social", il est proposé au Conseil de :
- procéder à l'acquisition à la SRL Le Logis Saint-Ghislainois du bien ci- après décrit et d'approuver le projet d'acte de rétrocession dressé par Me DURANT, sous réserve des conditions suivantes :
  1. réception par le Collège communal et le Fonctionnaire délégué de l'acte de division
  2. absence d'avis défavorable du Fonctionnaire délégué
  3. approbation de l'acte de division sans urbanisation par le Collège communal avant passation de l'acte de rétrocession
  4. selon les conditions et le plan annexés à l'acte de rétrocession :
     - partie de bien d'une contenance de 239,6 m² à prélever sur la parcelle en nature de prairie, cadastrée ou l'ayant été section B n° 981A 2 à Saint-Ghislain, 6e Division, ex-Sirault
     - partie de bien d'une contenance de 523,69 m² à prélever sur la parcelle en nature de prairie, cadastrée ou l'ayant été section B n° 981D 2 à Saint-Ghislain, 6e Division, ex-Sirault,

  le tout pour une contenance mesurée de 7 ares 63 centiares
- dispenser l'Administration Générale de la Documentation Patrimoniale de prendre inscription d'office lors de la transcription de l'acte notarié.
- charger le Collège communal de l'exécution de la présente décision.

30. PATRIMOINE : PARCELLE SISE RUE DERRIERE L'EGLISE A BAUDOUR - RECONNAISSANCE DE LA PRESCRIPTION ACQUISITIVE : APPROBATION DU PROJET D'ACTE :

Il est proposé au Conseil d'/de :
- approuver le projet d'acte dressé par Me GLINEUR Pierre visant la reconnaissance de la prescription acquisitive sur la parcelle sise à Baudour, rue Derrière l'Eglise, cadastrée section A 297 R, d'une contenance de 1 a 12 ca, au profit des Consorts xxxxxxxxxx et de xxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxx
- charger le Collège communal de l'exécution de la présente décision.

31. PATRIMOINE : REGIE FONCIERE - RUE EMILE MATHIEU A 7333 TERTRE : DECISION DE PRINCIPE DE CESSION :

Il est proposé au Conseil de :
- décider du principe de cession du bien sis rue Emile Mathieu 26 à 7333 Tertre, cadastré en section E n° 447 K, d'une contenance de 2,69 ares, appartenant à la Régie foncière à xxxxxxxxxxxx ayant remis l'offre "ferme" (sans condition suspensive d'obtention d'un crédit hypothécaire) d'un montant de 92 500 EUR, sous réserve de la réception d'une offre supérieure
- charger le Collège communal de l'exécution de la présente décision.

Notes de synthèse

32. PATRIMOINE : REGIE FONCIERE - TRANSFERT DE BIENS DU PATRIMOINE REGIE FONCIERE VERS LE PATRIMOINE VILLE :

Il est proposé au Conseil d'approuver le transfert des biens listés dans le dossier depuis le patrimoine de la Régie foncière vers le patrimoine de la Ville et ce, avec effet rétroactif au 1er janvier 2024 et charger le Collège communal de l'exécution de la présente décision.

33. REGIE FONCIERE : BILAN CLOTURE AU 31 DECEMBRE 2023 ET ETAT DES RECETTES ET DEPENSES - ARRET :

Il est proposé au Conseil d'arrêter le bilan de la Régie foncière clôturé au 31 décembre 2023 réalisé par la fiduciaire ISIRO.

34. PROCES-VERBAL DE VERIFICATION DE LA CAISSE DE LA DIRECTRICE FINANCIERE : 1ER TRIMESTRE 2024 :

Il est proposé au Conseil de prendre connaissance du procès-verbal de vérification de la caisse de la Directrice financière concernant la période du 1er janvier au 29 février 2024.

35. TAXE COMMUNALE SUR LES CHANGEMENTS DE NOM : ARRET :

Il est proposé au Conseil d'arrêter le Règlement taxe sur le changement de nom.

36. MARCHE PUBLIC : CENTRALE DE MARCHES DE LA PROVINCE DU HAINAUT - APPROBATION DU NOUVEAU REGLEMENT :

Il est proposé au Conseil d'approuver le nouveau règlement relatif à la Centrale d'achat de la Province du Hainaut.

37. MARCHE PUBLIC EXTRAORDINAIRE (PROJET N° 20240062) : MISE EN CONFORMITE ELECTRIQUE ET INCENDIE DE L'ECOLE DE LA RUE DES DEPORTES - APPROBATION DES CONDITIONS ET DU MODE DE PASSATION :

Il est proposé au Conseil d'approuver les conditions de mode de passation du marché de mise en conformité électrique et incendie (plafond) de l'école de la rue des Déportés à Sirault.

38. MARCHE PUBLIC EXTRAORDINAIRE (PROJET N° 20240015) : TRAVAUX DE MODIFICATION DU RESEAU ELECTRIQUE (ORES) POUR LE PLACEMENT DE BORNES DE RECHARGE POUR VEHICULES ELECTRIQUES - APPROBATION DES CONDITIONS ET DU MODE DE PASSATION :

Il est proposé au Conseil d'approuver les conditions de mode de passation du marché de travaux de modification du réseau électrique (ORES) pour le placement de bornes de recharge pour véhicules électriques.

Notes de synthèse

39. MARCHE PUBLIC EXTRAORDINAIRE (PROJET N° 20240056) : REFECTION DE LA RUE DU MOUCHON - APPROBATION DES CONDITIONS ET DU MODE DE PASSATION :

Il est proposé au Conseil d'approuver les conditions de mode de passation du marché de réfection complète de la rue du Mouchon à Hautrage.

40. MARCHE PUBLIC EXTRAORDINAIRE (PROJET N° 20240022) : REALISATION D'AMENAGEMENTS SECURITAIRES DANS PLUSIEURS RUES DE L'ENTITE - APPROBATION DES CONDITIONS ET DU MODE DE PASSATION :

Il est proposé au Conseil d'approuver les conditions de mode de passation du marché de réalisation d'aménagements sécuritaires dans plusieurs rues de l'Entité.

41. MARCHE PUBLIC EXTRAORDINAIRE (PROJET N° 20240081) : CREATION D'UNE LIAISON CYCLABLE ENTRE LA RUE DU SAS ET LA RUE DE L'ECHAPPEE - APPROBATION DES CONDITIONS ET DU MODE DE PASSATION :

Il est proposé au Conseil d'approuver les conditions de mode de passation du marché de création d'une liaison cyclable entre la rue du Sas et la rue de l'Echappée à Saint-Ghislain.

42. MARCHE PUBLIC EXTRAORDINAIRE (PROJET N° 20240095) : FOURNITURE ET POSE DE STRUCTURES DE RANGEMENT PREFABRIQUEES SUR DIFFERENTS SITES - APPROBATION DES CONDITIONS ET DU MODE DE PASSATION :

Il est proposé au Conseil d'approuver les conditions de mode de passation du marché de fourniture et pose de structures de rangement préfabriquées sur différents sites de l'Entité.

43. MARCHE PUBLIC EXTRAORDINAIRE (PROJET N° 20240038) : INSTALLATION D'UNE AIRE DE FITNESS A VILLEROT - APPROBATION DES CONDITIONS ET DU MODE DE PASSATION :

Il est proposé au Conseil d'approuver les conditions de mode de passation du marché d'installation d'une aire de fitness à Villerot.

44. MARCHE PUBLIC EXTRAORDINAIRE (PROJET N° 20240001) : RENOVATION ENERGETIQUE DES PAVILLONS 4 ET 5 DU SITE DE L'ADMINISTRATION - APPROBATION DES CONDITIONS ET DU MODE DE PASSATION :

Il est proposé au Conseil d'approuver les conditions de mode de passation du marché de rénovation énergétique des pavillons 4 et 5 du site de l'Administration communale.

45. PLAN D'INVESTISSEMENT EXCEPTIONNEL (PIE) : APPEL A PROJETS N° 3 - TRAVAUX ECOLES DES SARTIAUX ET DE LA ROUTE DE TOURNAI : SOLLICITATION DES SUBVENTIONS :

Il est proposé au Conseil de proposer les projets "Evacuation d'un module et construction d'une extension à l'école de la route de Tournai", "Evacuation d'un module et construction d'une extension à l'école des Sartiaux", "Rénovation du bâtiment existant de l'école des Sartiaux" dans le Plan d'Investissement Exceptionnel (PIE) et solliciter la subvention.

Notes de synthèse

46. REGLEMENT COMPLEMENTAIRE SUR LE ROULAGE : SUPPRESSION D'UNE ANCIENNE SIGNALISATION RELATIVE A UNE INTERDICTION DE STATIONNEMENT A LA RUE DU LONGFAULX A SIRAULT :

Il est proposé au Conseil de voter le règlement complémentaire sur le roulage relatif à l'abrogation de toutes les mesures liées à l'arrêt et au stationnement dans la rue du Longfaulx à Sirault et, plus particulièrement, dans son tronçon compris entre les rues de Chièvres et du mont Garni.

47. REGLEMENT COMPLEMENTAIRE SUR LE ROULAGE : MISE EN PLACE DE LIGNES JAUNES A HAUTEUR DU N° 2 DE LA RUE DES MARTYRS A SAINT-GHISLAIN (VAL D'HAINE) :

Il est proposé au Conseil de voter le règlement complémentaire sur le roulage relatif à la création d'une interdiction de stationner via le tracé, dans la rue des Martyrs à Saint-Ghislain, de lignes jaunes discontinues le long du n° 2 sur une distance de plus ou moins 10 m, au départ de la clôture du bâtiment jusqu'au début de la poche de stationnement longeant le mur de clôture.

48. REGLEMENT COMPLEMENTAIRE SUR LE ROULAGE : ELARGISSEMENT DES LIMITES D'AGGLOMERATION DE NEUFMAISON :

Il est proposé au Conseil de voter le règlement complémentaire sur le roulage relatif à :
- l'abrogation de toutes les limites d'agglomération existantes de Neufmaison
- l'approbation des nouvelles limites d'agglomération de Neufmaison comme proposé dans le dossier.

49. REGLEMENT COMPLEMENTAIRE SUR LE ROULAGE : CREATION D'UN SENS UNIQUE LIMITE A LA RUE DES VOLONTAIRES DE GUERRE A SAINT-GHISLAIN :

Il est proposé au Conseil de voter le règlement complémentaire sur le roulage relatif à :
- l'abrogation du sens interdit existant à la rue des Volontaires de Guerre à Saint-Ghislain
- l'interdiction de la circulation à tout conducteur, sauf les cyclistes, depuis la rue Maigret à et vers la rue de l'Abbaye.

50. ENSEIGNEMENT FONDAMENTAL : CREATION D'UNE CLASSE MATERNELLE :

Il est proposé au Conseil de créer, pour la période du 28 mai au 5 juillet 2024, au niveau maternel, une classe supplémentaire à mi-temps au groupe scolaire de Baudour - implantation du Parc.

51. ENSEIGNEMENT FONDAMENTAL : PLAN DE PILOTAGE - GROUPE SCOLAIRE 1254 : APPROBATION :

Il est proposé au Conseil d'approuver le Plan de pilotage de l'école 1254.

52. ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE : CONVENTION POUR LE BREVET DE « CARISTE » - APPROBATION :

Il est proposé au Conseil d'approuver la convention de brevet de cariste entre l'Ecole de Promotion sociale et le Centre de compétence FOREM Logistique de La Louvière.

Notes de synthèse

53. CONVENTION VILLE/CPAS QUANT A LA REALISATION DE PRESTATIONS DE SUPPORT INDISPENSABLES A L'EXECUTION DES MISSIONS ET OBJECTIFS DES DEUX ENTITES EN MATIERE DE GESTION ADMINISTRATIVE DE PAIE DU PERSONNEL : APPROBATION :

Il est proposé au Conseil d'approuver la convention entre la Ville et le CPAS ayant pour objet la réalisation de prestations de support indispensables à l'exécution des missions et objectifs des deux entités en matière de gestion administrative de paie du personnel.

54. ADOPTION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE PRECEDENTE :

Conformément à l'article L1122-16 du Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation ainsi qu'aux articles 46, 47 et 48 du Règlement d'Ordre Intérieur du Conseil communal, le procès-verbal de la séance du Conseil communal précédente est mis à disposition des Conseillers sept jours francs au moins avant le jour de la séance.

Huis clos

Notes de synthèse